



PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS



2 JOURS



Connaître le nouveau cadre légal de la négociation obligatoire sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers dans les entreprises de 300 salariés et plus, en identifier les points clés et les enjeux, construire des propositions.

PUBLIC

Les négociateurs d'entreprise, les membres du CCE et CSE

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise en présentiel ou en visioconférence. Organisation sur mesure aux dates de votre choix. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100% des élus recommandent cette formation.

Indicateurs de résultats détaillés sur notre site internet

PROGRAMME

- Champ de la négociation
- Cadre juridique et opérationnel de la négociation
- Outils du diagnostic social
- Politiques RH d'ajustement
- Outils de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : moyens d'information, formation, orientation, mobilité, recrutement, mécénat de compétences
- Focus emploi des seniors et accompagnement des fins de carrière
- Focus sur la négociation facultative sur les départs volontaires (hors congé de fin de carrière) : le congé de mobilité
- Contrôle de l'application de l'accord